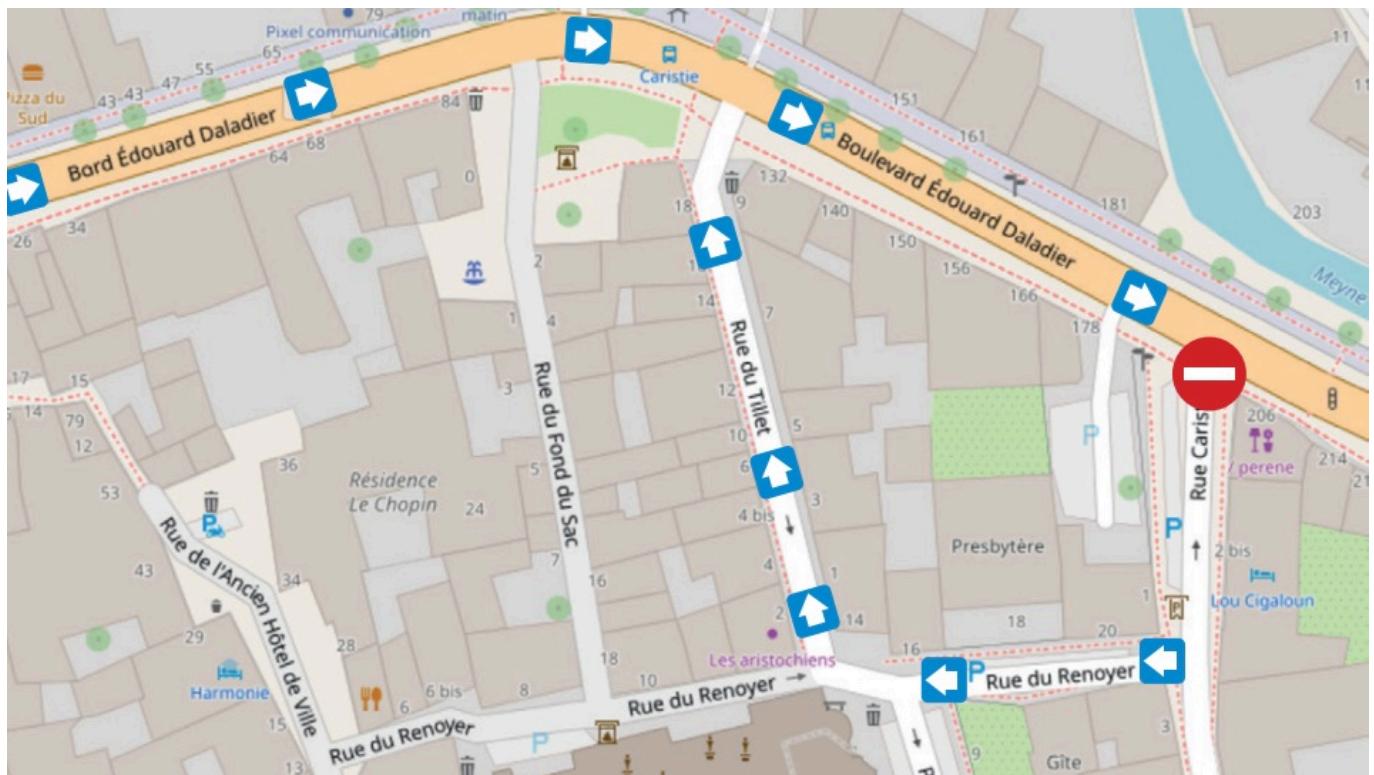


Ecrit par le 2 février 2026

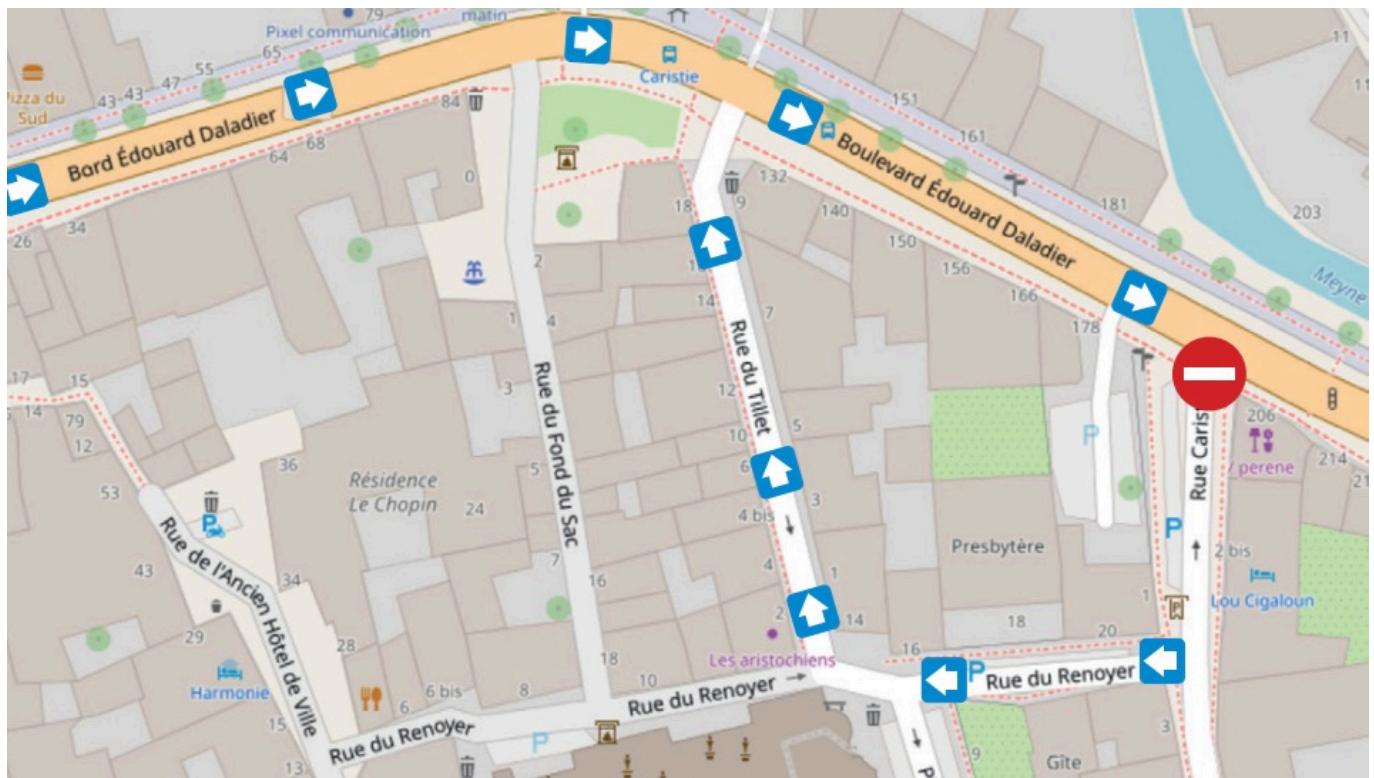
Orange : la sortie sur le boulevard Daladier par la rue Caristie interdite



La cité des Princes effectue de gros travaux sur son boulevard Daladier depuis plusieurs mois. Jusqu'au 23 décembre, la sortie sur le boulevard Daladier par la rue Caristie sera interdite. Le tronçon entre la rue du Tillet et la rue Caristie, quant à lui, verra son sens de circulation inversé pour la même période.

Cet été, des trottoirs et une bande cyclable du côté de l'école Notre-Dame et la moitié de la route a été refaite. Désormais, la ville d'Orange va entamer des travaux sur les réseaux d'eaux entre l'avenue de l'Arc de Triomphe et la rue Caristie, ainsi que les abords du carrefour de la rue de la République.

Ecrit par le 2 février 2026



DR

V.A.

Orange : la réhabilitation du boulevard Daladier a débuté

Ecrit par le 2 février 2026



LA RUE LACOUR FERMÉE PENDANT UN MOIS

Attention, la rue Auguste-Lacour sera temporairement fermée pendant le premier mois, le temps d'intervenir sur les réseaux se trouvant au milieu même de la chaussée. Là aussi, des déviations seront indiquées en amont.



Ecrit par le 2 février 2026

La première phase des travaux de réfection du boulevard Édouard-Daladier à Orange ont débuté ce lundi 31 janvier. Le point sur les déviations, les nouveau sens de circulation, le stationnement...

Etant donné le retard pris par les travaux de cette première phase, ceux-ci continueront durant la période estivale et devraient se finir en novembre/décembre 2022. Les travaux de la phase 2 commenceront en janvier 2023. Dans ce chantier qui s'étend sur 950 mètres, à compter de l'intersection avec l'avenue de l'Arc-de-Triomphe, jusqu'à la route de Châteauneuf-du-Pape, quelques 7,2M d'euros sont investis par la CCPRO (Communauté de communes du pays réuni d'Orange) et la Ville pour la partie espaces verts. Les travaux s'étaleront sur une durée de 3 ans.

Le chantier sur cet axe emblématique de la RN7 qui traverse le centre-ville, comprend notamment le renouvellement de la chaussée, le réaménagement des trottoirs au profit des personnes à mobilité réduite et la création d'une passerelle piétonne sur la partie de la rue longeant la rivière la Meyne. Une voie cyclable bidirectionnelle y est aussi prévue.

Durant les travaux, le contournement de la ville s'effectuera pour les voitures et poids lourds depuis la route de Roquemaure et la RD 72. Une centaine de panneaux de flèchages sont d'ores et déjà mis en place pour aiguiller au mieux les automobilistes depuis les sorties de péages d'Orange centre et sud et depuis l'avenue Rodolphe D'Aymard pour regagner la RN7.

Une circulation à sens unique Nord/Sud est instaurée pour toute la durée des travaux le long du boulevard Daladier. « Un excellent moyen de désengorger la circulation et éviter des bouchons récurrents en Ville », indique la municipalité. Durant le 1er mois de travaux, la rue Auguste Lacour sera complètement fermée à la circulation. Les déviations nécessaires sont également indiquées.

Pour les parents d'élèves de l'école Notre Dame, deux nouveaux parkings sont mis en place. Le premier se situe à l'emplacement de l'ancien cinéma « Le Capitole », accessible par la rue du Noble et limité à 30 minutes. Place St Jean, à côté de la rue Saint Jean, un second parking sera gratuit pour une durée d'une heure.

Lire aussi : [Seize mois de travaux sur la RD 72 à Orange](#)

Ecrit par le 2 février 2026

RÉHABILITATION DU BOULEVARD

DALADIER

Avenue de d'Arc >

PHASE 1

> Caristie Nord



DÉBUT DES TRAVAUX FIN JANVIER 2022

CIRCULATION À SENS UNIQUE NORD > SUD

La circulation sur le boulevard Daladier sera maintenue uniquement dans le sens Nord-Sud.

Des déviations dans le sens Sud-Nord sont mises en place et fléchées.



04 90 51 41 41

communication@ville-orange.fr
www.ville-orange.fr

Ecrit par le 2 février 2026



LA RUE LACOUR FERMÉE PENDANT UN MOIS

Attention, la rue Auguste-Lacour sera temporairement fermée pendant le premier mois, le temps d'intervenir sur les réseaux se trouvant au milieu même de la chaussée. Là aussi, des déviations seront indiquées en amont.





Ecrit par le 2 février 2026

L.M.